L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.
No. 83, rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 13 AVRIL 1839.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS,
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY.
Soumis à la décision d'une Convention Nationale

Nous recevons de Mapoussy le Conseil de France la lettre suivante que nous nous empressons de publier.

Obligés de nous voir demain prochain numéro des rédactions sur les documents qui sont donné lieu à cette communication officielle, nous nous bornerons maintenant à déplorer le logiciel avec lequelle on agit, en critiquant avec amertume ce qu'on ne connait pas encore.

CONSULAT DE FRANCE à la N.-ORLEANS.
Nlle.-Orléans, ce 11 Avril 1839.

A Messieurs les Rédacteurs du journal l'Abeille.

Le *Louisianais* a publié ce matin le discours prononcé, le 15 mars dernier, par Mr. de Gonstina, dans la Chambre des Députés du Mexique, où il a observé avec raison, que l'amiral Baudin avait été surpris et peut-être scandalisé de ce discours, autant que quelque que ce soit.

Voici d'ailleurs ce que m'écrit, à ce sujet, le ministre représentant de la France dans le golfe du *Mexique* :

Extrait d'une dépêche de l'amiral Baudin, en date du 8 avril.

Monsieur le Consul,

" Les ratifications des traités ont pu être échangées en longueur. J'avais donné deux jours à compter de la signature. L'approbation du gouvernement en effet, est bien le 9i. C'était juste dans le délai voulu, puisque le traité était du 9 ! Mais avant que de recevoir les ratifications, j'avais le dans un journal mexicain [le journal même du gouvernement] un certain discours dans lequel il prenait l'engagement formel de faire accompagner les ratifications d'une protestation contre le principe de l'indemnité à payer à la France. Or, ce ministre des relations extérieures était précisément le même M. de Gérenton, avec qui j'avais traité ici, comme ministre plénipotentiaire. C'était une position vraiment inconcevable de la part du ministre même qui avait conclu le traité, que de chercher à en altérer le sens ou à en éluder l'effet ; je me suis hâté de signifier à M. de Gerenton : que quant à l'effet à la teneur des ratifications remises entre mes mains, je ne les considérerais comme régulières et valables, que lorsque le gouvernement mexicain aurait formellement renoncé à toute *protestation, interprétation, restriction* ou *réserve quelconque, soit publique, soit secrète*, qui put altérer le *sens* de l'article, ou en suspendre l'effet, soit pour le présent, soit pour l'avenir. J'étais bien résolu de reconnaître la guerre et certes cette fois, l'opinion publique aurait été toute entière du côté de la France. Les termes précis dans lesquels je me suis adressé à Mr. de Gerenton, l'ont fait rentrer en lui-même et il s'est hâté de m'adresser une déclaration de nature à me contenter. Je conçus de ces termes mêmes que j'avais dictés. Tout est donc bien en règle aujourd hui, pour l'intérêt et la sûreté de nos compatriotes. Nos consuls vont reprendre leurs fonctions, et le chargé d'affaires de France M. Deliale, est parti hier soir pour Mexico."

Agréez &c., &c.,
Signé CHARLES BAUDIN.

Vous pouvez, Messieurs, publier cette communication dans votre estimable journal. Elle prouvera je m en flatte aux Français et aux habitans de cette grande cité de l'Union, que l'amiral Baudin n'a cédé dans aucun cas, à des prétentions contraires à la dignité et aux intérêts de la France.

Agréez, Messieurs, l'assurance de toute ma considération.
Le Consul de France
C.E. DAVID.

DES OPERATIONS DES BANQUES SUR LES COTONS.

A propos de la démission de Mr. Biddle la presse démagogique a recommencé le cortège de ses déclamations contre la Banque, les monopoles, &c. Jamais en ce siècle de sophismes on n'a vu grouper tant d'éloquence pour faire prévaloir des opinions erronées.

Nous croyons qu'il est toujours de notre devoir de combattre l'erreur sous quelque forme qu'elle se montre ; mais plus particulièrement encore lorsque cette erreur est de nature à compromettre gravement les intérêts de la communauté.

Dans notre forme de gouvernement l'erreur doit être d'ailleurs combattue avec plus de zèle que dans les monarchies : parce que chez nous s'est le peuple qui gouverne et que tout ce qui tend à induire les masses en erreur tend, par cela même, à fausser la machine gouvernementale et à préjuger le pays dans des voies mauvaises. Tandis que dans les pays où la démocratie n'a que peu ou point d'action sur le gouvernement les erreurs populaires ont peu d'influence sur la marche des affaires.

On a souvent parlé des spéculations faites par la Banque des Etats Unis sur les cotons et l'on a avancé que ces spéculations constituaient un monopole nuisible à tous les intérêts du pays.

Examinons jusqu'à quel point cette opinion est fondée.

Nous devons relire d'abord ce que nous avons déjà dit chaque fois que cette question s'est présentée) que généralement parlant, les banques doivent s'abstenir de toute opération commerciale. La raison en est simple : les banques pouvant facilement s'entendre vû leur petit nombre, feraient nécessairement à la loi sur le marché et en écarteraient les particuliers. D'ailleurs leurs chartes ne leur ont point été données dans ce but ; en les créant on a voulu augmenter les moyens de crédit, pour favoriser l'industrie et non leur donner le monopole de l'industrie.

Mais il est des moments où les moyens réguliers doivent céder aux moyens exceptionnels: cela est vrai en industrie comme en politique.

En 1837, la crise ayant paralysé les affaires nos denrées ne pouvaient plus trouver d'acheteurs et se donnaient à vil prix; le coton en effet valait de 3 à 7 c. Les étrangers se disposaient déjà à faire une campagne très lucrative à nos dépens lorsque la banque des Etats Unis résolut de paraître sur le marché et d'y opérer largement. Le résultat de cette démarche fut que le coton reprit faveur et que les intérêts américains ne furent pas sacrifiés à la cupidité des spéculateurs étrangers.

On doit se rappeler qu'en effet le prix du coton, sans être très élevé dépassa de beaucoup les limites de la plupart des spéculateurs.

Comme les maisons d'Europe, chargées de la vente de ces cotons, n'étaient point en avance, et avaient des ordres de ne vendre qu'à des prix élevés, il en est résulté que la quantité en disponibilité s'est trouvée minime et que les prix ont été soutenus en conséquence. Or ces choses n'eussent pas eu lieu sans les opérations bien dirigées d'une puissante institution.

Maintenant, dira-t-on que ces opérations ou ces monopoles comme on les appelle, ont nui aux intérêts de la communauté ? Les intérêts agricoles, je coup sûr, n'en ont point souffert; car sans ces opérations, les cotons eussent valu de 40 à 100 pour cent de moins et les planteurs sont loin d'avoir à s'en plaindre. Les intérêts commerciaux n'en ont point souffert non plus parce que le commerce était alors réduit par la crise à un état complet d'inertie et qu'on n'a pu lui nuire en faisant ce qu'il ne pouvait faire.

Les seuls intérêts qui aient vraiment souffert de ces opérations de la banque, sont ceux des spéculateurs étrangers qui comptaient exploiter nos malheurs, et nous ne voyons pas pourquoi les journaux du pays, qui prennent si chaleureusement leur défense."

Nous prévoyons une objection. La Banque dira-t-on peut être, n'a point eu en vue l'intérêt du pays, mais le sien propre, à cela nous répondons que nous ne sommes point juges des intentions ; mais qu'en supposant d'ailleurs les intentions de la Banque aussi égoïstes qu'on voudra, il n'en ajouterait pas moins que ses opérations ont profité au pays, et que partout, on a mauvaise grâce de s'en plaindre avec tant d'amertume.

On voit donc que les opérations de la Banque ont été faites dans un moment de crise où une situation exceptionnelle justifie des moyens exceptionnels; que ces opérations n'ont nui ni à l'agriculture dont elles ont fait hausser les produits, ni au commerce qui était alors dans une inaction forcée; qu'enfin les seuls qui pourraient avoir à s'en plaindre sont les spéculateurs étrangers qui comptaient exploiter largement nos malheurs financiers.

DE LA POLEMIQUE,

L'influence du journalisme sur la société est incontestable. Par lui les vérités morales, politiques, littéraires et scientifiques qui restaient enfouies dans de lourds in folios et qu'il fallait aller déterrer péniblement dans la poussière des bibliothèques, ont été traduites, pour ainsi dire en langage vulgaire, dégagées de l'obscur dogmatisme qui leur servait d'enveloppe et mises enfin à la portée de toutes les intelligences. Par lui, les esprits les plus médiocres ont appris à connaître non seulement leurs droits mais encore leurs devoirs. Depuis un demi-siècle, il n'a été point passé un événement un peu important dans l'histoire sans que le journalisme y ait pris une part active, et bien que plus d'une fois son influence ait été pernicieuse, on peut dire cependant que la presse périodique en aujourd'hui un des plus puissants véhicules à la civilisation. La plume a remplacé l'épée.

Mais si le journalisme est influent on ne saurait en dire autant du journaliste, s'il peut beaucoup pour les autres, il ne peut rien en contrainte pour lui-même. Il éclaire et reste dans l'ombre; il fait marcher toutes les industries et la sienne reste toujours enrayée dans le même sillon. Dans une grande ville à Paris, par exemple, à Londres ou à Vienne, il se dépense tous les matins dans les feuilles périodiques plus d'esprit, de sens, de logique et de science qu'il n'en faudrait pour sauver à un seul homme une gloire impérissable, et pourtant les journalistes, pour la plupart du moins, vivent obscurs et meurent obscurs. Douée à de rudes labeurs, à des études sérieuses, il ne leur est pas permis d'attendre que les fruits en soient mûrs pour les cueillir. Ses travaux souvent si pénibles et si utiles ne profitent qu'à l'humanité, il n'en retire rien gain ni réputation, carte journaliste épuisera sous vivante, pour ainsi dire, son imagination et son savoir dans des articles obscurs, composés souvent avec passion mais bien vite oubliés. Quand son imagination est épuisée, tout est dit : il n'a plus à attendre que l'ingratitude et l'indifférence.

C'est que trop souvent les journalistes oublient la dignité de leur mission. Cela n'arrive point assez fréquemment qu'on veut bien le dire pourtant, sans savoir quelquefois une seule raison à donner, mais enfin cela arrive. Les bons payent pour les mauvais; ce n'est pas juste, mais c'est ainsi et l'on n'y peut rien.

Il faut bien l'avouer, la polémique qui ne devrait être que l'expression des intérêts de la communauté, ne fut trop souvent l'écho d'intérêts personnels. Au lieu de s'occuper gravement et sincèrement de ce qui touche la patrie, elle descend jusqu'aux mesquines proportions d'une escarmouche de nom propre. Cependant les polémiques personnelles ne sont point, à notre sens, le fait du journalisme. Le journalisme est un vaste champ sans doute, mais non point un champ de bataille, il veut moissonner et non que s'y batte. Selon nous, la mission du journaliste est de vaincre incessamment sur les intérêts communs. Le publiciste est un soldat, mais il ne doit tirer la plume que pour la défense publique, et non point une vengeance personnelle, que le génie ne se fasse pas stylet.

Pour être utile, en le journalisme doit être respecté. Ce n'est point en faisant l'instrument de vanité ou d'intérêts offensés qu'on le réhabitera suffisamment. Le publiciste doit prendre pour base de la politique non le set mobile et gisement des passions et des haines, mais l'équité, mais l'intérêt permanent du pays.

De la discussion naît la lumière, mais il faut au moins que la discussion soit honnête et loyale, en pleine discussion, mais ne disputons pas; il est bien de combattre, facrifier est inutile et dangereux.

La politique est assez large pour que tous les journaux y puissent vivre à l'aise. A quoi bon s'emporter ? A quoi bon la haine et la passion ? si nous respectons qu'on nous respecte, respectons-nous. N'ayons qu'un seul but : la vérité; qu'un seul parti, celui de la justice. Là où est le bien *franchement*, sans lui demander aucun nom, ni à quelle couleur il appartient. Quant à toutes ces vanités politiques, ces cupidités, ces ambitions qui n'habitent hors des nous pouvons, laissons-les se dépenser comme elles peuvent : leurs affaires ne sont point les nôtres !

Oh ! que la polémique pourrait faire de bien si elle était dégagée de cette compromettante. Lorsqu'elle reste calme et sincère, elle peut être un foyer de lumière; mais lorsqu'elle se laisse dominer par la passion, elle obscurcit les questions, les plus claires et les plus simples.

Selon moi, une conviction, alors même qu'elle est erronée, est toujours respectable. On se doit l'attitude que l'a grande courtoisie; mais faire descendre la politique jusqu'à la personnalité, c'est l'avilir, c'est lui ôter toute sa portée, c'est la priver de toute sa force, c'est le rendre ridicule.

Il nous semble que dans une discussion intéressante, les mots ne doivent pas prendre la place des idées. Gardons notre énergie pour la pensée et prenons garde de la faire passer dans les termes. Plus l'expression est chaste, mesurée et digne, plus le sujet gagne en gros et en lucidité. Que la forme n'emporte point le fond. Le lecteur aime mieux un mouvement qu'une fujure, et comme il n'a pas sujet de s'effrayer, il n'aime pas qu'on s'emporte. Il ne déchande pas mieux que d'être convaincu, mais il ne veut pas qu'on l'injurie violante. Ne faisons donc point comme ces discoureurs, qui, faute de bonnes raisons, font de grands mouvements de bras, crient à tue-tête et assourdissent les gens parce qu'ils ne peuvent pas les persuader.

A ces conditions, faciles après tout, le journalisme sera estimé à sa juste valeur. On lui tiendra compte de ses travaux si pénibles, si ingrats, si rébutants parfois A défaut de ces satisfactions pécuniaires que le publiciste obtient si rarement, il aura du moins la considération et l'estime qui lui sont dûes à tant de titres, et qui ne laissent pas que d'être une bien douce compensation pour l'écrivain consciencieux.

Qu'il ose et du journaliste commande prière : l'intérêt de tous doit être son unique mobile. Quand il cache ses propres passions sous le manteau de l'intérêt public il manque à sa mission et devient sacrilège.

Il ne faut point oublier que la liberté n'est que la dignité morale de l'homme. Elle ne se compose pas seulement de droits, mais de devoirs. L'homme qui au nom de la liberté de la presse, se permet de tout dire tombe dans la licence, tout aussi bien que celui qui au nom de la liberté, se permet de tout faire, et la licence loin de réssembler à la liberté est au contraire la plus odieuse, la plus intolérable des tyrannies. Quant à nous, notre conviction intime est, que l'homme qui possède en sa qualité d'écrivain, des moyens de publicité que ne possèdent pas les autres hommes, commet un acte de déloyauté, lorsqu'il s'en sert dans un but d'intérêt privé ou pour une vengeance personnelle. Il est coupable autant que celui qui attaquerait un ennemi désarmé, ou qu'un commerçant qui fabriquerait une fausse nouvelle pour spéculer sur la frayeur publique.

DETTES DES ETATS-UNIS.

Le tableau suivant, dressé par le contrôleur général sur des documens officiels, donne une idée assez nette des emprunts contractés par les divers Etats de l'Union, jusqu'en juin 1838.

New-York	$19,298,406,84
Pennsylvanie	37,306,790,00
Massachussetts	04,900,000,00
Maine	00,584,926,80
Maryland	11,492,980,73
Virginie	06,663,089,00
Caroline du Sud	05,253,170,13
Ohio	08,101,000,00
Kentucky	07,360,000,00
Illinois	11,600,000,00
Indiana	11,980,000,00
Tennessee	07,148,163,66
Alabama	10,800,000,00
Mississippi	02,500,000,00
Louisiane	23,735,000,00
Missisippi	07,000,000,00
Arkansas	03,000,000,00
Michigan	05,340,000,00
TOTAL	$170,806,179,35

A cela il faut ajouter

pour dépôts faits par le trésor dans les divers Etats

pour dettes contractées pendant la dernière guerre, par les Etats de Virginie et de la Caroline du Sud.

	28,101,644,97
	00,343,130,17
	00,193,770,12
TOTAL GENERAL	$199,444,732,61

Il est payé pour cette dette un intérêt annuel de 5 et 6 pour cent.

Voici maintenant la proportion des emplois affectés à ces emprunts :

Pour faire la Banque	$32,640,000
do des Canaux	60,901,350
do des chemins de fer	42,071,084
do routes	6,618,958
do pour divers emplois	8,474,681
TOTAL	170,806,177

Les Etats de New-York, Pennsylvanie, Massachusets, Maine, Maryland, Virginie, Caroline du Sud, Ohio et Michigan ne doivent rien pour les banques : c'est à dire qu'aucune partie de leur dette ne provient d'emprunt pour faire la banque.

La Louisiane doit $32,950,000, pour cet objet seulement : c'est la presque totalité de la dette.

Pour dettes contractées pour faire des canaux, la Pennsylvanie figure pour $16,578,497, et New-York pour $13,316,654; aucun des autres Etats n'arrive à sept millions pour cet objet. La Louisiane n'y figure que pour $50,000.

Pour dettes résultant de constructions de chemin de fer, l'Illinois se trouve en première ligne, $7,500,000 étant affectés à cet objet. La Louisiane n'y figure que pour $500,000.

Enfin, voici à quelles époques les emprunts ont été faits, depuis 1820, par série de 5 ans.

De 1820 à 1825	$19,790,728
de 1825 à 1830	13,679,689
de 1830 à 1835	40,017,763
de 1835 à 1839	108,493,800

Nous avons reçu des journaux de Houston, jusqu'au 6 avril; il ne contiennent rien d'important. Le bateau à vapeur neuf, *Embleza*, était arrivé de la Mobile à Houston. Il devait ses fraîches traversées, comme pour ainsi dire, offert à $20 35, prime de 17 @ 0. Les dernières ventes que nous connaissons ne sont faites à ce prix.

La PRIME en très calme, aucun marchands n'a consenti à se soutenir, les dernières ventes ne sont élevé à environ 1,300 barils à 86 75, mais depuis on a offert à 86 62½. Les envois pour les ports du Nord continuent être considérable.

SAIN DOUX—Cet article est encore demandé à une légère hausse sur nos cotes, Vc 100. Nous supposons une vente en belle qualité à 9½ cent, des qualités prime par parties, convenables aux acheteurs, ne pourraient se mettre qu'à 9¼ et de plus

TABAC—Cet article est bien demandé pour de petites parties, à nos dernières prix, savoir de 12½ @ 14 pour très qualité et de 11 @ 12 pour seconde et de 9 @ 10 pour 3ème qualité.

COTONE—Des ventes ne sont faites hier à 15 cents le boisseau.

FOIN et MAIS—Nous n'avons point de changement à rapporter l'approvisionnement en sont forts, les demandes modérées.

DERNIERS DATES.

New York	av	Liverpool	10
Boston	av	Londres	10
Philadelphie	av	Havre	10
Washington	av	Paris	10
Baltimore	av	Bordeaux	26
Charleston	av	Madrid	26
Vera-Cruz	av	Cadix	26
Tampico	av	Hambourg	3
Mexico	av	Amsterdam	3

MARCHE DE NEW-YORK,
8 Avril 1839.

La Législature du New Brunswick a été prorogée le 23 d'il mois dernier; avant de s'ajourner elle a voté une adresse à la reine, dans laquelle elle appelait l'attention de sa majesté Britannique sur la question des difficultés de la frontière du Nord des Etats Unis, et surtout sur l'invasion de la province par une force armée de l'Etat du Maine.

ELECTIONS DANS LE CONNECTICUT.

Nous avons donné hier notre opinion sur les résultats probables des élections annuelles des officiers de l'Etat et de celles biennales des membres du congrès qui eut eu lieu dans le Connecticut, le 1er avril. Les ships que nous recevons aujourd'hui de New York, contiennent les rapports de ces élections; nous l'avouons, le triomphe du parti Whig nous a étonnés; nous nous attendions bien à quelques succès, mais nous n'espérons pas qu'il obtiendrait la majorité écrasante que ses candidats ont remportée. Ellsworth ex-gouverneur, de nouveau candidat, a été dénommé à une majorité de 3000 voix. Sur 24 sénateurs, 15 Whigs; ont été nommés pris des deux tiers des membres de la législature de l'Etat sont également Whigs. La délégation entière du congrès; qui était Loco-foco, a été changée, six membres Whigs ont été élus.

En somme les élections du Connecticut sont un véritable triomphe pour la cause Whig, et une très bonne augure pour le résultat des prochaines élections présidentielles.

FRANCE.

Les républicains, les légitimistes, les doctrinaires et le tiers-parti ont formé une coalition contre le ministère Molé. A la tête de ces divers partis se trouvent MM. Odilon-Barrot, Berryer, Thiers, Guizot, Germain Pepin, Jaubert, Eusèbe de Salverte, Joubert, Michel (de Bourges), Duvergier de Hauranne, etc. C'est assurément une alliance des plus hétérogènes et pourtant il y a un unanimité sur le renversement du ministère Molé. MM. Guizot, Thiers et quelques autres encore étaient aussi douze pour but que le bruit de la république, d'autres, arrêtés parvenir, prétendraient essayer de leur utopie, qui ne serait ni la république des Etats Unis, ni la dictature populaire de 1793; d'autres, enfin, caressent obstinément leur impossible chimère, révèssent probablement une troisième restauration .... Mais ces ambitions divergentes sont subordonnées et soumises à une question des élections c'est aussi la inépuisable aliment de la presse française de tous les partis.

A l'exception des signaux des Tuileries et d'une certaine chaud d'industrie, qui, n'ont d'autre pensée que leur coffre-fort, les hommes de toutes les nuances, quelque soit d'ailleurs leur antipathies personnelles, accordent à stigmatiser la pusillanimité du président du conseil, favori intime de Louis-Philippe. Tiers-parti, doctrinaires, légitimistes, républicains, tous seraient disposés à mettre en accusation le comte Molé pour avoir compromis la dignité et les intérêts de la France en Italie, où nous n'avons plus le pied, en Espagne où la guerre civile vient encore de nous faire une Puissance, et en Suisse dont nous avons blessé l'ancienne confédération, en Belgique dont nous avons méchamment perdu la confiance, et dans tous les pays où la France n'occupe plus le haut rang, où l'avaient glorieusement élevé ces trois immortelles journées.

Les coalisés les plus modérés, tout en désirant le maintien du trône de Juillet, le veulent moins obséquieux à l'étranger, plus national et surtout moins romain à l'intérieur.

Au milieu de ce conflit, désastreux à d'ailleurs pour les intérêts matériels, naîtront des élections dont le résultat aura, selon nous, une immense portée. Quel qu'il soit, il amènera d'importans changemens dans le gouvernement. Si les élections sont contraires au système Molé, la France prendra sans doute, un autre, plus fier, une attitude plus ferme, et Louis-Philippe sera lui-même probablement forcé de faire des concessions gouvernementales au ministère ne dû par sa coalition; mais ce que l'amour-propre royal perdra à ces concessions, le trône le gagnera en stabilité, et le pays et le dynastie n'en auront que plus de bien être et de sûreté. Si, au contraire, les élections étaient favorables à M. Molé, nous ne saurions prévoir de si heureux résultats.

La coalition vaincue en, apparence, conserverait alors au fond du cœur ses griefs et ses rancunes. Perhaps tout remplit d'arriver par des moyens constitutionnels au renversement de ce qu'elle appelle une ère anti-nationale, elle chercherait à atteindre à la réalisation de ses principes et de ses idées, tandis-que de son côté, Louis-Philippe, dans l'ivresse de sa victoire électorale, poussé par des courtisans qui ne lui manquent pas plus qu'à Charles X, et à tous les rois de catastrophes, fera, peut-être lui même, quelque complin ce que la majorité de la coalition n'aurait jamais cherché à obtenir, si des résistances contraires au ministère ne fussent venues en aide à la royauté.

Le *Great Western* nous apportera, sinon la solution certaine de cette grande question, du moins des nouvelles qui l'indiqueront.

Le *Journal des Débats*, en parlant de la coalition, dit :

" L'intérêt des coalisés dans la chambre, le voici : " Les uns veulent reprendre de pouvoir, les autres de le déconsidérer; ceux-ci veulent l'entraîner sur la pente rapide d'une révolution nouvelle, ceux-là veulent le contenir entre la ligne de l'Europe pour relever sur ses bases une troisième restauration. Tous ces intérêts réputés qu'ardent si étroites aujourd'hui l'alliance des partis coalisés! Tels sont les motifs de leur activité et de leur ardeur!

" C'est pour cela qu'ils ont écrit sur leur étapeau : *tous les moyens sont bons !* Oui, c'est là le cri de guerre que les coalisations c'est là sa morale ! Tous les moyens sont bons! Tous les candidats sont bons, quand ils sont les candidats des ennemis du gouvernement ! Vous êtes conservateur, et vous votez pour un ami de M. Garnier-Pagès ! Vous êtes partisan de la révolution de juillet, et vous donnez votre voix à un ex-religieux de Saint-Méry ! Evêque saint-simonien ! Ecclésiastique ennemi de la religion, pourvu qu'il ne soit ni à la cour ni à la chambre des pairs ! Ah ! c'est bien ainsi que les coalisés entendent que la Belgique, placé ces révolutionnaires dans un cercle d'actions où ils auraient l'occasion de manifester par des actes leurs intentions hostiles contre leur légitime souverain."

" On sera d'autre part : La connaissance des causes de la retraite de M. de Broglie a produit un trop grande sensation. On pense que la démission des présentans belges, reconnaissant qu'il y a impossibilité matérielle d'empêcher l'exécution de la décision de la conférence, en ce qui concerne la question territoriale convertira en amendement au projet de loi présenté la session que M. Merlin a voulu que la Belgique fût à la conférence, et que la position de la Chambre décidée à la résistance, se retranchera, en dernier de cause, dans le refus du paiement de la dette. L'opinion publique en Hollande a été si souvent trompée qu'il est à craindre que le cabinet ne se laisse entraîner par l'énergie de la Prusse qu'on croit que la Confédération germanique, sur les différentes questions dans la question par l'occupation des territoires cédés, nous laissera nous débattre avec la Belgique, sur la dette, et beaucoup d'hommes compétens pensent que nous en serons encore une fois pour notre argent. On dit bien que nous nous sommes fait payer les Belges, la rescousse du blocus de leur ports, mais c'est un faible moyen de coercition à employer contre l'Angleterre, plus qu'eux, qui ont intérêt à la liberté de leurs ports. Puis, au blocus ne peut être éternel, et il y aura toujours dans la Chambre belge un parti nombreux qui, dans l'intérêt du pays, croira que cinq millions de florins de moins à payer chaque année balanceront bien les pertes d'un commerce interrompu. Pour tous les cas, nous attendrons avec attention le résultat des délibérations de la chambre, quoique nous soyons bien persuadés qu'il n'en émanera rien qui puisse troubler la paix de l'Europe."

RECAPITULATION

Des ventes à l'encan de ce jour.

Par Massy & Garndel, marchandises sèches, à 10 heures, au no. 58, rue Toulouse.

Par Hewlett & Conan, Café avarié, à 10 heures, au no. 70, rue des Magasins.

Par les mêmes, Coton avarié, à 5 heures, à la Presse à coton à vapeur de la Levée.

COMMERCIAL.

MARCHE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le marché de coton a été leur plus animé qu'il ne l'avait été depuis une semaine. Les ventes en sont élevés à 3,000 balles ou plus, à une hausse de ¼ pour cent sur nos dernières cotes.

PORC—Calme et à une tendance à la baisse, le Porc nouveau est aujourd'hui offert à 6 25 @ 6 50, prime de 17 @ 0. Les dernières ventes que nous connaissons ne sont faites à ce prix.

LA FARINE est très calme, aucun marchands n'a consenti cependant à se soutenir, les dernières ventes en sont été faites à environ 1,300 barils à 86 75, mais depuis on a offert à 86 62½. Les envois pour les ports du Nord continuent être considérable.

SAIN DOUX—Cet article est encore demandé à une légère hausse sur nos cotes, Vc 100. Nous supposons une vente en belle qualité à 9½ cent, des qualités prime par parties, convenables aux acheteurs, ne pourraient se mettre qu'à 9¼ et de plus

TABAC—Cet article est bien demandé pour de petites parties, à nos dernières prix, savoir de 12½ @ 14 pour très qualité et de 11 @ 12 pour seconde et de 9 @ 10 pour 3ème qualité.

COTONE—Des ventes ne sont faites hier à 15 cents le boisseau.

FOIN et MAIS—Nous n'avons point de changement à rapporter l'approvisionnement en sont forts, les demandes modérées.

DERNIERS DATES.

New York	av	Liverpool	10
Boston	av	Londres	10
Philadelphie	av	Havre	10
Washington	av	Paris	10
Baltimore	av	Bordeaux	26
Charleston	av	Madrid	26
Vera-Cruz	av	Cadix	26
Tampico	av	Hambourg	3
Mexico	av	Amsterdam	3

MARCHE DE NEW-YORK,
8 Avril 1839.

Le marché a peu varié depuis quelques jours. Le Particulière a été assez demandé aux mêmes prix. Les qualités du Coton disponible sont pour ont été échangés aujourd'hui à des prix inférieurs et les vendeurs permettent de faire usage d'accroître à mesure de mouvements arrivé d'Angleterre; le marché est aussi faites fixé à une baisse de ¼ c. pour toutes les qualités. Les ventes effectuées ont été de 2,500 balles environ dont un dernier rapport les envois de première qualité sont de ¼ c. plus bas que ceux de première qualité. La Farine a peu varié, les demandes continuent à être à peu près les mêmes que ceux pour dernières. Nous citons la Farine de Genesee à 6 @ 6 50. Observation à Orléans de 6 75 @ 7 00; Genesee à 6 Howard street 6 75 @ 7 00. Le Blé est offert à 1 40 dans les grains. Le Maïs peut être acheté de 60 @ 65 cent. Le Seigle est vendu de 95 @ 1 00. Rouge à 1 00 @ 1 05. Le Whiskey est offert à 23 @ 24 cent. Le Porc est vendu de 13 @ 15 50. Le Jambon est vendu de 7 @ 8 cent. Le Lard est vendu à 6 cent. Le Beurre est vendu de 12 @ 14 cent. Le Fromage à 7 @ 8 cent. Le Fromage à 7 @ 8 cent. Patterson à 9 cent; Cambridge à 9 cent. Butter à 9 cent.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Metamora, Lowe, Havane, R Groning & co.
Norma, Barton, New York, do
Brick Swan, Snell, Philadelphie, J D Denegre & co
Alexandre, (Esp.) Marcelal, Barcelone, do
Orizaba, Davy, Philadelphie, J H Ashbridge & co
Gool. Ontario, Aiden, Boston, do
Convoy, Avery, Baltimore, do

ARRIVES.

Navire Eugenie, Parsons, de New-York: R Groning & co
Guel. Canada, Priestly, de la Mobile.
Navire à vapeur New York, Wright, en 44 heures de Galveston.
Guel. Exert, Steward, de Pensacola.
Barge Union, Pierce, de la Rivière aux Perle.
Bateau à vapeur A. Fuellet, Main, de St. Martinville.
Bateau à vapeur Hyde, Luckland, de Quincy Island.
Bateau à vapeur Houma, Harris, d'Alexandrie.

MEMORANDA.

Arrivé à Galveston le 8 avril dans l'après midi, le bateau à vapeur Columbia.

Brick de 118 tuns, goel. Abigail, de la Nouvelle Orléans pour Portland.

29 mats, brick Jutia & Helen, Bartlett, pour Boston.

Bateau à vapeur Alabamian, de l'Ecore Fabre.

Bateau à vapeur Louisville, Eaton, de Alton et St. Louis.

Bateau à vapeur Ajax, Ritter, de St. Martinsville.

Bateau à vapeur Telecipate, Dalman, d'Alexandrie.

☞ Les consignataires par le brick ARABIAN, de Charleston, qui n'ont pas encore signés leur connaissement, sont priés de passer au bureau du consigné et de le faire, autrement leurs marchandises seront mises en magasin à leurs frais.

12 avril J. A. BARELLI & Co. 61, Commune.

DAVIS—Le capitaine ou le consignataire du brick danois Tritonelle Rie de Janeiro, ne seront point responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit batiment. WILLIAM PREHN,
16 n—3 86, rue de la Douane.

LA barque LEVANT, capt. Hamlet, de New York, est maintenant en déchargement au bas de l'Hôtel de la Monnaie. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises.
G. BEDFORD, 22 Bienville.

☞ Le brick ARABIAN, capt. Walsh de Charleston, est maintenant en déchargement entre les deux marchés. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises.
11 av J. A. BARELLI & Co, 61, Commune.

JAEGER AUSTUNG!
Die Alleigeber der contagtige sind auf gefordert sich sogleich zu melden da 14 agenten mogens 6 uhr gerthe ins Hotel d'Orleans wenden beim klopfen mit tomtopf, sharfen passwort sofo sollen abkommen, sollen es vor sammlunge zhrnert stanafinden.

Auf befehle des captains,
11 n. J. C. WAGNER—Obergieger.

DES propositions cachetées, pour élever un arsenal à Key-west reçues jusqu'au 12 mai prochain à midi, au Bureau de l'Adjudant Général, commandé l'Etat, où l'on pourra examiner les plans fixés et de la bâtisse, avec les spécifications nécessaires, sous les jours de 9 heures a. m. à midi. v.

Le contracteur devra donner des cautions pour l'accomplissement de son contrat et sera payé quand l'ouvrage sera entièrement fini.

PERSIFOR F. SMITH,
12 n—30 adjudant et inspecteur général.

GRANITE—Le soussigné est maintenant prêt à recevoir des ordres pour du granite qui seront promptement remplis, pour toutes sortes d'ouvrage d'architecture, tels que devants de magasins, bases et frontispices de maisons, dégrés d'escalier, seuils de fenêtres et linteaux de porte, tombes &c. &c. des meilleurs matériaux et fait un travail soigné, qu'il fera payer au plus court avis et au plus bas prix.

JARVIS & ANDREWS,
Marchands de drogues, enc. Commune et Tchoupitoulas. 11 a

GRAINES DE JARDINS
DE
1839

Le soussigné vient de recevoir directement de la France, un grand assortiment de graines d'un jardin, consistant en graine de choux, laitue jaune, cerfeuil, épinards, ignonne, &c.

Les jardiniers et autres feront bien de venir en acheter le temps, vû que la demande est très grande.
12 avril WM DUPUY, 17, Commune

25 47 72 63 13 52 21 66 11 17 28 76
Numéros sortis au tirage de la Loterie de la Louisiane Classe No 19.

UN GROS LOT DE $30,000
BILLET SEULEMENT $5 00
LA LOTERIE DE LA MOUTARDE
Autorisée par un Acte de la Législature, Chapitre LXIII, passé le 21 Mars 1838.
Classe No 30, pour 1839

Sera tirée samedi 13 avril 1839, à 6 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de la Bourse, rue St Charles.

D. S. GREGRAU & Co. Surintendans.
Yates & Mc Intyre, Directeurs.

78 Numeros balloté—13 sortant

PROGRAMME.

1	$20,000	$20,000
1	5,000	5,000
1	3,000	3,000
1	2,500	2,500
1	2,000	2,000
1	1,500	1,500
1	1,423	1,423
50	400	20,000

42,396 Lots, montant à $79,873
Billets $5 00, divisé en 2 50 Quarts $1 25
Pour paquets ou billets seulement, s'adresser au bureau des Directeurs.

D. S. GREGORY & Co.
35, rue du Canal, une porte après l'entrepôt du Camp. 12 av

Tirage de la Grande Loterie de l'Est. Classe 26
32 67 30 11 3 10 11 47 22 79 66 1

UN GROS DE LOT $15,000
LE BILLET SEULEMENT $4 00 LA
GRANDE LOTERIE D'ETAT.
CLASSE EXTRA 26.

Autorisée par la Législature de cet Etat.

Devant être tirée Aujourd'hui 12 av 1838, à 6 heures P. M., à l'Hotel Bolivar, rue de la Commune.

J. DAVIS & Co. Directeurs.

78 numéros balloté—12 sortant.

PROGRAMME.

1 Lot de	$15,000	$15,000
1	3,000	3,000
1	2,500	2,500
1	2,000	2,000
1	1,500	1,500

27,814 lots montant à $192,433
Billets $4 00, moitié $2 00, Quarts $1
Pour paquets ou simples billets, s'adresser au bureau du Directeur, rue de Chartres, au No. 16, encoignure St. Louis et Chartres. 12a

20, 28, 70, 50, 69, 67, 58, 52, 15, 78, 60, 23
Sont les nos. sortis de la Loterie des Ecoles Gratuites—Classe 71.

UN GROS LOT DE $10,000
BILLET SEULEMENT $2 50
LOTERIE DES ECOLES GRATUITES
Classe 72

Sera tirée Vendredi 11 avril 1839, à 6 heures du soir, à l'Arcade Banks, rue des Magasins.

J. M. MEAD, Directeur.

73 numéros balloté, 12 numéros sortant.

PROGRAMME

1 Lot de	$10,000	$10,000
1	3,